



Participation : réouverture des négociations

S3I a fait le forcing auprès de la direction et de l'inspection du Travail, afin de réouvrir une négociation dans le but d'aboutir à un accord sur la Participation. La première réunion s'est déroulée le 22/07/2020.

S3I demande à ce que la répartition de la Réserve Spéciale de Participation (307k€) soit plus égalitaire, c'est-à-dire que tous les salarié(e)s perçoivent la même somme contrairement au principe de base de la loi qui répartit cette somme en fonction du salaire. L'accord permettra, s'il est signé, de verser sur un compte bloqué 5 ans, et non 8 ans, les sommes perçues au titre de la participation. (Pour en savoir plus : <https://s3i-france.com/participation-accord-dentreprise>)

Situation économique I2S

- Airbus Defense & Space : Projet « Hosting » **Gagné** impactant la France, l'Angleterre, l'Allemagne et l'Espagne sur 5 ans (build, run).
- Baisse du CA d'environ 5 % et baisse de la rentabilité dû à la situation de la COVID19.
- Effectifs en légère augmentation (1544 salarié(e)s IM et 269 sur Cybersécurité).
- REX Positif.
- Taux d'intercontrat élevé notamment sur la partie Conseil.
- Baisse du niveau de la sous-traitance.



Des news du CSE ?

- Le CSE a demandé à la direction de fournir un pousse porte à l'ensemble des salarié(e)s comme cela a été fait par la direction de Roanne. Lors de la réunion du 30/07 **la direction a dit NIET !** et a indiqué qu'elle ne suivra pas la demande du CSE. Seuls les salarié(e)s de Roanne auront eu cette objet de la part de la direction.
- **S3I** a demandé à la direction de prévoir un stock de masques de 10 semaines comme préconisé par le ministère de la santé. Nous avons demandé également que des stocks de gel soient également prévus.
- Contrairement à ce que certaines personnes ont pu dire, **il n'y a jamais eu de problèmes avec la mutuelle.**

ATTENTION A VOULOIR TROP OUBLIÉ LE RISQUE QUI EST ENCORE LA ET QUI S'ACCROIT VIGILANCE POUR LA RENTREE !!!

Activités Sociales et Culturelles

- Vote du CSE pour la mise en place d'un allotement famille sur un **séjour hiver à Orcières** (période du 19.12 au 07.04) – 250 € pour chaque réservation.
- Attribution d'une subvention pour chaque adhérent à l'association nationale Running.
- Lancement de l'opération des chèques Noël à partir du 1^{er} Octobre.



Vacances : Mode de Prise de congés (bis repetita)

S3I vous rappelle encore une fois le mode de prise de congés : 2 semaines consécutives **OBLIGATOIREMENT** prises entre le 1^{er} Mai et le 31 Octobre.

Certains managers font **ENCORE ET TOUJOURS** pression sur les salarié(e)s sur la pose des CP avec comme objectif un solde de 10 jours à la fin du mois de Septembre. **Ce sont ces mêmes managers qui n'ont pris que 2 semaines cet été !!!**

Peut être pour aller au ski cet hiver ??? Pour eux, c'est : Faites ce que je dis, mais ne faites pas ce que je fais !!!! **EXEMPLARITE NULLE**

Faites respecter vos droits ! Vous voulez en savoir plus ?
<https://s3i-france.com/mode-de-prise-des-conges-payes/>

Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : <http://www.s3i-france.com>



Abonnez vous à notre Newsletter : <http://www,s3i-france.com/nous-contacter>
 Pour nous contacter : contact@s3i-france.com